



Front | Suisse | **Jura: avant de creuser, il faut avertir les archéologues!**

Publié 27 février 2023, 06:30

JURA

# Avant de creuser, il faut avertir les archéologues!

**Un entrepreneur a été condamné à 3000 francs d'amende pour des terrassements réalisés sans prévenir, à Alle.**



par  
**Vincent Donzé**

1/7



Des tombes du haut Moyen Âge existent-elles à Alle?

[lematin.ch/Vincent Donzé](https://lematin.ch/Vincent_Donzé)

Depuis la découverte de traces de dinosaures à Courtedoux pendant la construction de l'autoroute Transjurane, les autorités jurassiennes veillent au sous-sol de leur canton. Dès lors, quand un artisan procède à des travaux d'excavation à Alle sans prévenir l'Office de la

culture et sa Section d'archéologie et paléontologie, il s'expose à des sanctions: le Ministère public l'a condamné à 3000 francs d'amende, comme l'a révélé « **Le Quotidien Jurassien** ».

Publicité

Au nord-ouest d'Alle, le sous-sol est susceptible d'abriter des constructions romaines ou des tombes moyenâgeuses, d'où la nécessité de consulter le géoportail. Les propriétaires concernés ont été avertis: chaque intervention dans le terrain doit être autorisée et surveillée par les archéologues cantonaux.

## Montant contesté

Le professionnel du bâtiment qui a réalisé des terrassements n'a pas contesté l'amende, mais son montant. Le Ministère public s'est appuyé sur une loi sur la protection du patrimoine adoptée en 2015, laquelle fixe le montant des amendes entre 1 franc et 40 000 francs.

Lors de la construction de la nouvelle Coop à Alle, les archéologues ont découvert des sections d'une voie romaine en direction de la voie principale exhumée lors de la construction de l'A16. Dans l'affaire du terrassement, il n'est plus possible d'établir si des vestiges ont été détruits ou pas.

Les mises sous protection sont publiées dans le «Journal officiel», commune par commune. Bientôt terminé, l'inventaire du district de Porrentruy sera soumis cette année au gouvernement jurassien.

---

### TON OPINION

---

Le sujet est important.



---

L'article est informatif.



---

L'article est objectif.





## 6 commentaires

### Participez à la discussion!

Vous souhaitez commenter ce sujet ? Pas de problème, il faut juste vous enregistrer avant. [Pourquoi](#) ? Dans le but d'améliorer la qualité du débat. La démarche est simple et rapide, alors n'hésitez pas. Ensuite, vous serez libre de vous exprimer, mais toujours dans le respect. On se réjouit de vous lire.

S'inscrire maintenant

Déjà enregistré? [Login](#)



**edotensei**

27.02.2023, 08:47

Trop habitué à faire comme ils veulent... Et seulement 3000 alors que ça peut être 40000??? Et en plus il conteste.... Pas cher payé le manque de respect et l'avarice

4

[Dénoncer ce commentaire](#)

**C'EST JUSTE!** (2 lecteurs)



**justement**

27.02.2023, 08:39

Avant de creuser pour la géothermie profonde il faut écouter la population et respecter le vote des députés. Dans ce canton c'est le fric dans la popoche qui commande. Que vont faire les ministres quand tout tremblera? Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas et devront répondre de leur choix.

3

[Dénoncer ce commentaire](#)

**C'EST JUSTE!** (3 lecteurs)



**lepeuplesuisseetbete**

27.02.2023, 07:52

il a gagné du temps et de l'argent.parcque quand ses tire au flanc hors de prix de l Etat mette leurs nez,c est la fin.qu ils s occupe de leurs autoroute en valais.

4

[Dénoncer ce commentaire](#)

**LOVE IT** (2 lecteurs)